



Palpation de Sécurité et inspection visuelle ***Des bagages à main***



Objectif :

Apprendre ou réactualiser la procédure de palpation et d'inspection visuelle en vue de permettre l'acquisition des agréments en préfectures et CNAPS

Public :

Pour les membres des services d'ordre, lorsqu'ils effectuent des palpations de sécurité pour des manifestations sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 300 personnes.

Tous agents possédant une carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité n'ayant pas pratiqué depuis longtemps.

Prérequis :

Être détenteur d'une carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité en cours de validation.
Faire parti d'un service d'ordre pour l'organisation de manifestations.

Pédagogie :

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives.
Cas pratiques et mises en situation.
Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.

Effectif et durée et Prix:

Le nombre de participants à la formation est fixé à 12 personnes par session.

Formation : 7h

Prix : **sur DEVIS**

Lieu de formation, contact:

2C, avenue de l'Energie 67800 BISCHHEIM

formation.securite67@gmail.com

Tel : **0607842200 / 0388475984**

Répond aux normes d'accessibilités PH

Référent Handicap : **Nolin Thierry**

Nous contacter pour tous renseignements.



Débouché :

L'**agent de prévention et de sécurité** peut occuper plusieurs fonctions :

Exemples de métiers que vous pouvez exercer :

Stadier, contrôle d'accès lors d'événements récréatif ou culturelle, contrôle d'accès lors de situations particulières...

Intervenant :

Formateur expérimenté et spécialiste en sécurité et sûreté.

Programme de la palpation de sécurité et de l'inspection des bagages

- Savoir définir les circonstances particulières pour les palpations de sécurité et l'inspection visuelles
- Maitriser le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations
- Connaître les modalités d'agrément des personnels du secteur privé susceptibles d'effectuer des palpations de sécurité ou l'inspection visuelle
- Connaître les sanctions en cas de non-respect du cadre légal
- Maitriser le domaine d'application des palpations de sécurité
- Connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions
- Appliquer ses consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage
- Adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé
- Maitriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation
- Etre capable de gérer les mineurs et les personnes en situation de handicap

Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

Evaluation des acquis en cours de formation.

Effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage

Effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte

Validation :

Attestation individuelle de suivi de formation.